

L'EST DE MONTRÉAL MISE SUR L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Montréal, le 23 avril 2015 – La dynamisation des activités économiques de l'Est de Montréal passe par le renforcement de l'écologie industrielle. Telle est la vision exprimée aujourd'hui par l'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM), qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de consolidation des acquis industriels selon les principes de développement durable. Cette vision s'appuie notamment sur les résultats d'une étude réalisée par l'École Polytechnique de Montréal en 2013-2014, qui démontre l'existence de nombreuses synergies industrielles potentielles.

Une étude portant sur le futur stratégique industriel de l'Est de Montréal

Développée à partir d'expertises complémentaires en génie des procédés et en génie industriel, l'étude menée par des chercheurs de l'École Polytechnique en collaboration avec le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI) du CÉGEP de Sorel-Tracy, a permis l'analyse de soixante procédés industriels novateurs utilisés à travers le monde. Ainsi, il a été possible d'établir leurs synergies, en plus d'identifier les créneaux les plus porteurs et leur potentiel d'intégration au sein d'un réseau d'échange de produits et de sous-produits déjà fabriqués dans la région. « Cette analyse détaillée est le fruit, entre autres, de la précieuse collaboration des membres de l'AIEM à l'importante collecte de données sur les procédés de fabrication, les intrants nécessaires et les extrants produits par leurs activités industrielles », mentionne André Brunelle, président de l'AIEM. Bien que les détails techniques demeurent confidentiels, un sommaire de l'étude sera rendu public d'ici la fin du mois d'avril sur le site Internet de l'AIEM afin de donner un aperçu de la vision de développement de l'Est de Montréal.

Plusieurs partenaires du développement économique et des milieux gouvernementaux ont regroupé leur expertise au sein d'un Comité mis en place par l'AIEM pour coordonner la production de l'étude et développer collectivement la vision éco-industrielle pour l'Est de Montréal. Ce Comité réunit le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), la Ville de Montréal, le Port de Montréal, la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles • Montréal-Est (SODEC RDP • PAT • ME), la Ville de Montréal-Est, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, la Chambre de Commerce de l'Est de Montréal (CCEM), ainsi que Montréal International. « En tant que ville industrielle, nous devons nous mobiliser autour d'un projet durable si on souhaite jouer le rôle de moteur économique pour l'Est de Montréal », a indiqué M. Robert Coutu, maire de Montréal-Est. « Soutenir l'essor de notre région en tant que zone de premier plan en écologie industrielle au Québec fait partie de nos engagements. La concrétisation de cette vision occupe une place importante dans notre planification stratégique du développement économique adoptée récemment », a déclaré Mme Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

L'écologie industrielle

« L'écologie industrielle permet de gérer l'utilisation d'énergies, de matières et de capitaux de manière à optimiser l'exploitation des ressources et d'en minimiser l'impact sur l'environnement. Notre démarche vise à renforcer l'ensemble du tissu industriel actuel de l'Est de Montréal ainsi qu'à favoriser une transition vers un développement plus durable », a indiqué M. Dimitri Tsingakis, directeur général de l'AIEM. « Dans un contexte où l'arrimage du développement avec l'environnement est un enjeu majeur pour la société, l'écologie industrielle constitue une approche idéale pour maximiser l'essor économique de la région, tout en répondant à des défis plus globaux », a-t-il ajouté. Soulignons d'ailleurs que plusieurs initiatives découlant de cette approche éco-industrielle sont proposées, tel que le projet Inv'Est de la SODEC RDP • PAT • ME, qui vise à appliquer le concept d'écologie industrielle au service des PME.

De plus, l'écologie industrielle permet de mieux orienter les efforts d'attraction de sociétés étrangères, et constitue un argument de localisation pour les entreprises d'ici ou d'ailleurs au pays. « L'Est de Montréal possède plusieurs atouts distinctifs susceptibles d'attirer de nouvelles entreprises novatrices et ainsi développer le territoire de manière plus durable. La nature symbiotique qui existe entre certaines entreprises déjà établies sur le territoire peut constituer un facteur de localisation important, notamment dans l'industrie de la chimie et la pétrochimie, qui se retrouve au cœur de nombreuses symbioses industrielles dans le monde », a souligné André Hubert de Montréal International.

Mentionnons que la ville portuaire de Kalundborg, au Danemark, est aujourd'hui devenue une référence mondiale en termes d'écologie industrielle. Son développement repose sur la gestion raisonnée des matières premières et des rejets entre industries voisines (chaleur et vapeur, eau, gaz issus de la raffinerie, gypse de synthèse, biomasse et engrais liquide, boues d'épuration, etc.), permettant l'essor d'un véritable écosystème industriel.

À propos de l'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)

Fondée en 1960 pour la protection de l'environnement, l'Association contribue à l'harmonisation des activités industrielles en milieu urbain. Son mandat est d'offrir aux membres un lieu d'actions concertées, ainsi que des services et des conseils adaptés à leurs besoins d'amélioration continue dans un milieu urbain en constante évolution. À cet égard, ses champs d'action et ses priorités sont en rapport direct avec : le développement durable, la gestion des risques d'accidents industriels majeurs, l'interaction avec les services publics et de liaison avec la communauté locale.

Pour plus d'information : www.aiem.qc.ca

Cette étude a été réalisée grâce à la participation financière du MEIE, de l'Association industrielle de l'Est de Montréal, la Ville de Montréal, l'Administration portuaire de Montréal, la Ville de Montréal-Est et la SODEC RDP-PAT-ME.

Renseignements :

Dimitri Tsingakis
Directeur général
Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)
Tel. : (514) 645-8111
dimitri@aiem.qc.ca